

Resp Pf pl A106-0

Le d'ers

Toulans

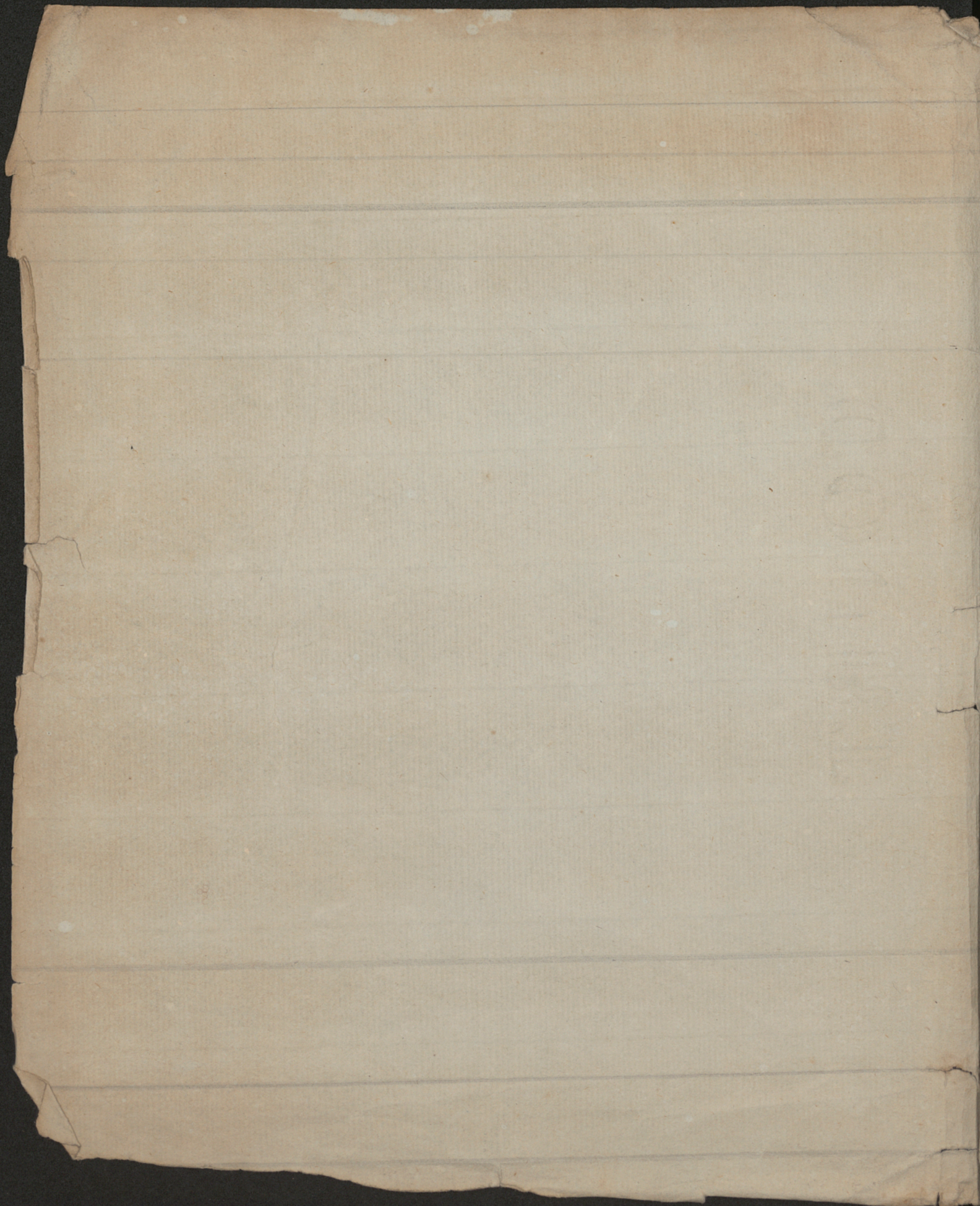
Rebault

Resp Pf pl. A106.0

Le d'ers

Toulon

Lebrun



Voie Rivière de l'HERS ^{Resp PF pl A 106.0}
Journal de
affiches p. 210 - 1777.

de Toulouse
= objets placardés par la Ville =

Travaux publics du Diocèse de Toulouse
coupures à faire pour le recréusement,
élargissement & allongement du
lit de la Rivière DE LHERS -
Depuis le pont de Castelnaud d'Estretfont,
jusqu'au pont de Velours:
ensemble les Ruissaux - mairies
qui dans cette étendue se
déchargent dans ladite Rivière.

Devis en une ou plusieurs
parties déposés chez le S. Bergès,
Commis au greffe du Diocèse,
logé actuellement Rue d'Astorg,
et précédemment rue S. Jacques
Sts, Carbes. —

" Pont de Velours " ^{ancien} pont de Cribl Daurade.
^{a l'ant S' Caprais}
Route d'Albi —
emporté par une inondation et reconstruit —

The first of these is the
 fact that the paper is
 of a very poor quality
 and is very much discolored
 and stained. The second
 is that the ink is very
 faint and the writing is
 very difficult to read.
 The third is that the
 paper is very much
 torn and the edges are
 very ragged. The fourth
 is that the paper is very
 much discolored and
 stained. The fifth is that
 the ink is very faint and
 the writing is very
 difficult to read. The
 sixth is that the paper
 is very much torn and
 the edges are very
 ragged. The seventh is
 that the paper is very
 much discolored and
 stained. The eighth is
 that the ink is very
 faint and the writing is
 very difficult to read.

Moulins sur Lers.

Rep Pf pl A 106-0

Il y avait sur Lers 14 moulins
plus 2 sur l'ancien lit

ou unis aux & marais
ou le Marais -

1^{er} sur l'ancien lit

Moulin de Saint-Rome

" Deneuville2nd sur Lers-" de Sabartier Démoli2 " " de Bigot à Villeneuve (existe)3 " " de Bazège Démoli4 " " de Barthes Démoli5 " " ~~de de la Barthes.~~ de Camaret Démoli6 " " de Labège Démoli7 " " de Madron Démoli8 " " de Comynham à Cornaudrie Démoli9 " " d'Avizart Démoli10 " " de Launaguet Démoli (j'ai un plan)11 " " de Saint-Alban Démoli12 " " de Saint-Jory Démoli13 " " de Bruguierès Démoli14 " " de Castelnau - Démoli

soit 14 moulins à 2 p. de meules.

Le moulin de Bigot - appartient au Marquis de Tugbague
Rue ~~Comynham~~ actuellement Rue des Cosses -

Détails.

1872

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

À la Commission des affaires
Economiques de la Ville de Toulouse.

M^r. adit 1^o. qu'à raison des
ouvrages à Exécuter au Lit de la Rivière de
Lers la ville fit avec le diocèse un abonnement
qui fut fixé à au moyen duquel
ledit Diocèse se chargea de faire dans la partie
de ladite Rivière située dans le Gardiage toutes
les réparations nécessaires pour la flacorder
avec les parties inférieures et Supérieures de
Son Lit.

2^o. Que le diocèse a fait travailler
depuis l'embouchure de cette Rivière jusques
à la Rencontre du Boia de Salafical où il
doit être fait une Coupe sans laquelle on
ne pourroit espérer de vider les Laux et
d'opérer suffisamment le recrussement des
parties Supérieures, mais qu'il a
suspendu ce travail depuis environ
quatre années, et d'autant que la ville a
d'un côté payé le prix de l'abonnement
convenu et de l'autre ainsi que les
Communautés Supérieures le besoin le
plus pressant à l'exécution des ouvrages

qui restent à faire pour préserver les
possessions RIVERAINES des dommages
qu'elles éprouvent chaque année il a
l'honneur de proposer à l'Assemblée
d'inviter le Diocèse à prendre les mesures
et arrangements nécessaires et convenables
pour opérer le plutôt possible les
Réparations dont il s'agit et procurer les
avantages qu'on s'en est promis.

Ce qui a été délibéré Conformément
à la proposition de M. , le
Sindic de la ville demeure chargé de
faire remettre une expédition de la présente
Délibération à M. M. les Administrateurs
du Diocèse et de veiller à ce qu'il soit
poursuivi à son Exécution

J. Smith



Deliberation
pour Orbone

J. gouttes

M

